Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

Lampsile jaune
Lampsilis cariosa

au Canada

PRÉOCCUPANTE
2013

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada

COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2013. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le lampsile jaune (*Lampsilis cariosa*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xxvi p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Note de production :
Le COSEPAC remercie Andrew Hebda d'avoir rédigé le sommaire du statut de la lampsile jaune (*Lampsilis cariosa*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement Canada. La supervision et la révision ont été assurées par Gerry Mackie, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mollusques du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Téléc. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
http://www.cosepac.gc.ca

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Yellow Lampmussel *Lampsilis cariosa* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014.
N° de catalogue CW69-14/2-39-2014F-PDF
ISBN 978-0-660-22112-0

Papier recyclé

COSEPAC
Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – novembre 2013

Nom commun
Lampsile jaune

Nom scientifique
Lampsilis cariosa

Statut
Préoccupante

Justification de la désignation
Des populations sont encore présentes dans le bassin hydrographique de la rivière Sydney, en Nouvelle-Écosse, et dans celui de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. De plus, un nouveau site a été découvert au lac Pottle, en Nouvelle-Écosse. Bien que les effets cumulatifs des menaces associées aux espèces non indigènes de poisson et à la pollution industrielle soient importantes, il existe de l'incertitude quant au moment et à la possibilité d'invasion de moules zébrées et quant à l'impact des espèces non indigènes de poisson sur les poissons hôtes de la lampsile jaune.

Répartition
Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en mai 2004. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2013.

COSEPAC
Sommaire du statut de l'espèce

Lampsilis cariosa
Lampsile jaune — Yellow Lampmussel
Territoires : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick

Évaluation actuelle du COSEPAC
Catégorie de statut
☐ DP ☐ VD ☐ M ☒ P

Date de la dernière évaluation : Mai 2004

Justification de la désignation lors de l'évaluation précédente
Les populations sont assez importantes et apparemment stables au Canada, mais l'espèce ne se trouve que dans la rivière Sydney (Nouvelle-Écosse) et le bassin du Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Les menaces sont actuellement très limitées, mais il existe des préoccupations à long terme en ce qui concerne l'introduction éventuelle de la moule zébrée dans la rivière Saint-Jean et le maintien de l'habitat de l'unique population dans la rivière Sydney.

Nouvelle justification de la désignation (seulement si elle diffère de celle indiquée ci-dessus)

Des populations sont encore présentes dans le bassin hydrographique de la rivière Sydney, en Nouvelle-Écosse, et dans celui du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. De plus, un nouveau site a été découvert au lac Pottle, en Nouvelle-Écosse. Bien que les effets cumulatifs des menaces associées aux espèces non indigènes de poisson et à la pollution industrielle soient importantes, il existe de l'incertitude quant au moment et à la possibilité d'invasion de moules zébrées et quant à l'impact des espèces non indigènes de poisson sur les poissons hôtes de la lampsile jaune.

Critères appliqués à la dernière évaluation : Aucun code alphanumérique ne s'applique.
Données tirées de l'évaluation précédente :

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) :
Aucune donnée disponible sur les taux de déclin des populations.

Critère B (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) :
La zone d'occurrence et la zone d'occupation sont toutes deux petites et correspondent aux critères de la catégorie « espèce en voie de disparition », mais soit le « déclin continu » est inexistant ou inconnu, soit la population est stable.

Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :
Le nombre d'individus adultes est inconnu, mais il dépasse probablement de beaucoup la valeur correspondant aux critères de la catégorie « espèce menacée » (p. ex. l'effectif total est estimé à > 1 000 000 d'individus).

Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) :
Le nombre d'individus matures est inconnu, mais il dépasse probablement de beaucoup la valeur correspondant aux critères de la catégorie « espèce menacée » (p. ex. l'effectif total est estimé à > 1 000 000 d'individus). Si la zone d'occupation de l'espèce était inférieure à 20 km^2, elle tomberait

dans la catégorie correspondant aux espèces menacées, selon le critère D2, mais la zone d'occupation dans le fleuve Saint-Jean est inconnue.

Critère E (analyse quantitative) : Aucune donnée n'est disponible pour l'analyse quantitative.

Si une version antérieure des critères a été appliquée[1], faire correspondre avec les critères actuels : Sans objet.

Si différents critères sont proposés selon de nouveaux renseignements, fournir une explication : Sans objet.

Si l'application des critères actuels précis n'est pas possible, fournir une explication : Aucun changement évident concernant les critères, tel qu'observé lors de l'évaluation précédente.

Recommandation du SCS

☒Aucun changement concernant le statut et les critères
☐Aucun changement concernant le statut, nouveaux critères

Preuves (préciser le cas échéant)

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables oui ☐ non ☒

Explication :

La taxinomie n'a pas changé depuis le rapport de situation de 2004.

Aire de répartition

Changement de la zone d'occurrence oui ☒ non ☐ inc. ☐

Changement de la zone d'occupation oui ☒ non ☐ inc. ☐

Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées oui ☒ non ☐ inc. ☐

Nouvelles données importantes issues de relevés oui ☒ non ☐

Explication :

Une quantité limitée de nouvelles données a été obtenue depuis le dernier rapport de situation. Durant la rédaction du présent document, des coquilles fraîches ont été extraites d'un nouveau site de la Sydney Nord (le lac Pottle, qui se jette directement dans le port de Sydney, à 10 km des sites de la rivière Sydney), ce qui révèle l'existence d'une population non recensée dans le rapport de situation précédent (COSEPAC, 2004) (figure 1). Cette découverte n'a pas été faite dans le cadre d'un relevé ciblé, mais plutôt lors d'un événement aléatoire et d'un bref suivi visant à confirmer qu'il s'agissait bien de coquilles fraîches, et non de vieilles coquilles. Il existe trois sites historiques (McKinley Ferry, crique Coal, lac Darlings) dans le fleuve Saint-Jean, mais seul le lac Darlings a été échantillonné de nouveau, et aucune lampsile jaune n'y a été trouvée par Sabine *et al.* (2004).

En 2004, la zone d'occurrence était de 20 km² en Nouvelle-Écosse, et d'environ 245 km² au

[1] Le COSEPAC a utilisé une version antérieure des critères quantitatifs d'octobre 1999 à mai 2001; on peut la consulter sur le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct0/original_criteria_f.cfm

Nouveau-Brunswick (COSEPAC, 2004). Selon la méthode du plus petit polygone convexe tracé autour des sites existants, les aires d'occurrence actuelles en Nouvelle-Écosse (figure 1) et au Nouveau-Brunswick (figure 2) sont respectivement de 76 et de 3 464 km^2. Mises ensembles, les aires d'occurrence en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick totalisent une superficie de 19 462 km^2 (figure 3). L'accroissement de la superficie de la zone d'occurrence en Nouvelle-Écosse depuis 2004 est principalement dû à la découverte d'un nouveau site : le lac Pottle. La tendance de la zone d'occurrence au Nouveau-Brunswick est inconnue, car aucune recherche importante n'y a été menée depuis 2002.

En 2004, la zone d'occupation était d'environ 2,6 km^2 dans la rivière Sydney et était inconnue dans le fleuve Saint-Jean (COSEPAC, 2004). D'après les grilles à carrés de 2 km de côté appliquées sur des tronçons fluviaux/lacustres continus, l'indice de zone d'occupation (IZO) est actuellement de 52 km^2 en Nouvelle-Écosse (figure 4) et de 924 km^2 au Nouveau-Brunswick (figure 5); l'IZO au Nouveau-Brunswick est calculé en supposant qu'aucun changement n'est survenu quant au nombre de sites depuis 2002. La tendance de l'IZO dans les deux provinces est inconnue, car aucune recherche importante n'y a été menée depuis 2002, sauf en ce qui concerne la population du lac Pottle.

La lampsile jaune se rencontre soit dans trois localités (rivière Sydney, lac Pottle et fleuve Saint-Jean), quand on tient compte des effets combinés des moules envahissantes zébrées et quaggas (*Dreissena rostriformis*) sur la lampsile jaune et de l'introduction illégale d'espèces prédatrices agressives nuisant aux poissons hôtes de l'espèce un peu partout dans le réseau du fleuve Saint-Jean, soit dans au moins quatre localités quand on se fonde sur la pollution et les autres menaces.

Information sur la population

Changement quant au nombre d'individus matures	oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement de la tendance de la population totale	oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population	oui ☐ non ☐ inc. ☒
Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat	oui ☒ non ☐ inc. ☐
Nouvelles données importantes issues de relevés	oui ☒ non ☐

Explication :

La taille des populations dans certains sites est inconnue, et le pourcentage de la zone d'occupation totale correspondant à des parcelles d'habitat petites ou non propices à la vie est inconnu. Certaines parcelles d'habitat sont très éloignées les unes des autres et on pourrait croire que l'habitat est fragmenté, mais avec la présence contigüe de populations de barets (*Morone americana*) et de perchaudes (*Perca flavescens*) dans le réseau du fleuve Saint-Jean, la fragmentation n'est probablement pas un facteur.

La découverte d'une nouvelle population dans le lac Pottle constitue une nouvelle information importante, car elle accroît la superficie de la zone d'occurrence de la lampsile jaune. Cet accroissement est dû à l'intensification des activités de recherche. Toutefois, aucune étude n'a été entreprise depuis plusieurs années sur la population de lampsiles jaunes du Nouveau-Brunswick, et aucun relevé ciblé n'est planifié pour le moment (McAlpine, comm. pers., 2013). Bien que la population du fleuve Saint-Jean soit la plus importante au Canada, aucun changement dans les données disponibles n'a été noté depuis le dernier rapport de situation. En 2002, le nombre d'individus matures des populations était peut-être de beaucoup supérieur à 100 000, mais la densité des populations était faible (de 0,4 à 0,8/m^2 dans la rivière Sydney et le fleuve Saint-Jean) (COSEPAC, 2004).

Il semble que des changements à long terme se sont opérés sur le plan de la qualité et de l'étendue de l'habitat, mais les tendances en matière de taille des populations sont inconnues.

Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces oui ☒ non ☐ inc. ☐

Explication :

La menace que posent les moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) dont il est question dans COSEPAC (2004) ne s'est pas encore concrétisée, mais elle demeure la plus importante préoccupation touchant la lampsile jaune. Trois prédateurs piscivores représentent des menaces ayant un impact élevé à faible sur la lampsile jaune : le brochet maillé (*Esox niger*) et l'achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*), espèces qui ont été illégalement introduites dans le réseau de la rivière Sydney (Nouvelle-Écosse) autour de 2008, et le maskinongé (*Esox masquinongy*), dont l'établissement est confirmé dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean. On a noté que la présence des deux premières espèces réduisait l'abondance et la diversité des associations entre espèces dans d'autres petits bassins hydrographiques de certaines régions de la Nouvelle Écosse (Gilhen, comm. pers., 2012); ces espèces pourraient donc représenter une menace importante pour les espèces hôtes de la lampsile jaune. Elles n'ont pas encore été recensées dans le lac Pottle, mais elles sont mentionnées dans Pêches et Océans Canada (2010) en tant que menaces potentielles.

Ces espèces sont également présentes dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, mais vu l'importante étendue du réseau hydrographique, la diversité des milieux capables de soutenir la présence d'une grande diversité d'espèces de poissons semble adéquate. Le réseau hydrographique de la rivière Sydney est beaucoup plus petit et abrite une faune moins diversifiée; les effets sur les espèces hôtes éventuelles pourraient donc y être importants (annexe 1). Kneeland et Rhymer (2008) ont observé que l'achigan à petite bouche et le brochet maillé sont des espèces hôtes potentielles de la lampsile jaune, mais qu'elles le sont moins fréquemment que d'autres espèces, comme la perchaude, le baret ou le fondule barré (*Fundulus diaphanus*).

Les barrages et les mesures de gestion de l'eau sont des menaces dont l'impact est négligeable. Les réseaux de la rivière Sydney et du fleuve Saint-Jean sont tous les deux contraints, en partie par des barrages. Dans le bassin du fleuve Saint-Jean, le barrage de Mactaquac se trouve à la limite supérieure de l'aire de répartition de l'espèce. Des portions du bassin versant du fleuve Saint-Jean sont étudiées en vue du développement possible d'ouvrages hydroélectriques à petite échelle, lesquels pourraient avoir des effets sur l'habitat de la lampsile jaune. Le réseau hydrographique de la rivière Sydney est maintenu et en partie protégé de l'intrusion d'eau salée par le barrage, à son exutoire. Le Plan de gestion du MPO laisse croire qu'une brèche éventuelle dans le barrage de la rivière Sydney pourrait avoir un effet important sur cette population, mais la probabilité qu'un tel événement se produise n'est pas quantifiée (annexe 1).

Le nombre de localités a été déterminé en suivant les lignes directrices de l'UICN, en sélectionnant d'abord la menace plausible la plus grave susceptible de toucher l'ensemble de l'aire de répartition du taxon; dans les cas où la menace plausible la plus grave ne touche pas l'ensemble de l'aire de répartition du taxon, d'autres menaces peuvent être utilisées pour définir et dénombrer les emplacements dans ces zones qui ne sont pas touchées par la menace plausible la plus grave. S'il existe deux menaces graves plausibles ou plus, le nombre de localités doit être déterminé en fonction de la menace donnant lieu au plus petit nombre de localités. Dans le cas de la lampsile jaune, les menaces ayant un impact élevé à moyen comprennent la pollution attribuable aux effluents industriels et militaires, l'agriculture, la production d'énergie (p. ex., nouvel oléoduc présentant un potentiel de fuites), et les espèces envahissantes ou problématiques. D'après ces effets cumulatifs attribuables à la pollution et à l'introduction d'espèces de poissons non indigènes problématiques (capables de nager vers l'amont ou vers l'aval par rapport au lieu de leur introduction), trois localités ont été établies : la rivière Sydney, le lac Pottle et le fleuve Saint-Jean. Si la pollution attribuable aux diverses

sources mentionnées est la menace dont l'impact est le plus élevé, le nombre de localités est probablement supérieur à dix.

Protection

Changement quant à la protection effective oui ☐ non ☒

Explication :

La *Loi sur les pêches* du gouvernement fédéral représentait autrefois l'instrument juridique le plus important en matière de protection de la lampsile jaune et de son habitat au Canada. Toutefois, les modifications récentes apportées à la *Loi sur les pêches* ont significativement changé le degré de protection dont jouit l'espèce, et il n'est pas clair en ce moment si la *Loi sur les pêches* continuera de protéger l'espèce. Voici trois modifications importantes : toutes les références explicites relatives à l'habitat du poisson ont été enlevées; l'expression « la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson » a été remplacée par « des dommages sérieux à tout poisson »; les interdictions générales relatives à la protection de l'habitat du poisson ne visent maintenant que les poissons visés « par une pêche commerciale, récréative ou autochtone ». La *Loi sur la protection des eaux navigables* pourrait aussi offrir une certaine protection à cette espèce.

La deuxième population vivant dans le comté du Cap-Breton (lac Pottle) se trouve dans une zone protégée du bassin versant désignée pour l'approvisionnement en eau potable et jouirait donc d'une protection additionnelle qui ne vise actuellement pas les sous-populations de la rivière Sydney.

Immigration de source externe

Immigration de source externe constatée oui ☐ non ☒

Explication :

Si une immigration était possible depuis les États-Unis, celle-ci devrait se faire par l'intermédiaire d'une espèce de poisson diadrome; les seules espèces diadromes vivant dans la rivière Sydney sont le saumon atlantique (*Salmo salar*), la truite de mer (*Salvelinus fontinalis*), le gaspareau (*Alosa pseudoharengus*) et l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*), mais ces espèces ne sont pas des hôtes connus de la lampsile jaune. Les seuls hôtes confirmés sont les poissons d'eau douce suivants : le baret (*Morone americana*) (COSEPAC, 2004), le fondule barré, le brochet maillé (*Esox Niger*) et l'achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*) (Kneeland et Rhymer, 2008). Comme les deux populations de lampsiles jaunes sont isolées de ces espèces de poissons d'eau douce, l'immigration de source externe est peu probable. Bien que le baret soit considéré comme une espèce anadrome dans certaines parties de son aire de répartition (Scott et Crossman, 1973), cette espèce n'a été observée que dans des milieux d'eau douce ou saumâtres en Nouvelle-Écosse (Gilhen, comm. pers., 2012).

Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays oui ☐ non ☐ inc. ☒

Détails :

Analyse non réalisée.

Sommaire et autres points à examiner (activités de rétablissement, etc.)

L'âge moyen et maximal de l'espèce dans la rivière Sydney est de 8 et 17 ans, respectivement (White, 2003); une génération dure en moyenne 24 ans, et la durée maximale d'une génération est de 52 ans.

Pour le moment, aucune donnée n'indique que l'état des deux populations a changé de façon importante depuis le dernier relevé. Contrairement à la rivière Sydney, où la qualité de l'habitat était en déclin (COSEPAC, 2004), le bassin versant du fleuve Saint-Jean offre un habitat dont les conditions semblent relativement inchangées, selon un aperçu général, et aucun événement catastrophique ou introduction susceptible de nuire à la lampsile jaune ou à son habitat n'y ont eu lieu depuis novembre 2013.

Dans le réseau hydrographique de la rivière Sydney, on a observé peu de changements sur le plan de l'habitat physique depuis 2002, mais les rives de la rivière Sydney ont été progressivement exposées au développement résidentiel et à la croissance de l'industrie des services, ce qui accroît les risques de pollution et d'envasement découlant de l'entretien des terrains, des accidents impliquant des véhicules de transport et des activités récréatives (COSEPAC, 2004). L'introduction illégale de deux espèces de poissons piscivores pourrait nuire aux espèces hôtes (voir la section **Menaces**).

La découverte d'une population additionnelle dans une autre (petit) bassin versant de la région de Sydney offre la possibilité à l'espèce de mieux persister dans une zone davantage protégée, mais cette population doit faire l'objet d'études plus approfondie.

Un plan de gestion visant la lampsile jaune au Canada a été rédigé par Pêches et Océans Canada (MPO) (Pêches et Océans Canada, 2010).

Remerciements

Nous remercions Jenny Wu d'avoir créé les cartes géographiques et d'avoir calculé les zones d'occurrence et les indices de zone d'occupation pour les deux régions.

Experts contactés

*Boates, Sherman. 8 novembre 2012. Wildlife Manager (Biodiversity), Wildlife Division, Nova Scotia Department of Natural Resources, Kentville (Nouvelle-Écosse), boatesjs@gov.ns.ca.

Benoit, Dan. 8 novembre 2012. Membre, Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones, Seven Sisters Falls (Manitoba), bwg@mymts.net.

*Bredin, Kate. 12 décembre 2012. Coordonnatrice, Atlas des oiseaux nicheurs des Maritimes, Sackville (Nouveau-Brunswick), kbredin@bsc-eoc.org.

*Davis, Derek. 8 novembre 2012. Curator emeritus, Nova Scotia Museum, Halifax (Nouvelle-Écosse) (co-auteur du rapport de situation), ddavis@accesswave.ca.

Elderkin, Mark. 8 novembre 2012. Species at Risk Biologist, Wildlife Division, Nova Scotia Department of Natural Resources, Kentville (Nouvelle-Écosse), elderkmf@gov.ns.ca.

Gagnon, Jean-Marc. 8 novembre 2012. Conservateur des collections, Collections des invertébrés, Musée canadien de la nature, Ottawa (Ontario), jmgagnon@mus-nature.ca.

Hurlburt, Donna. 11 novembre 2012. Présidente. Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones, Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse), donna.hurlburt@ns.sympatico.ca.

Klymko, John. 4 décembre 2012. Zoologiste, Centre de données sur la conservation du Canada atlantique, Sackville (Nouveau-Brunswick), jklymko@mta.ca.

LeBlanc, Jason. 6 décembre 2012. Biologiste, Resource Management, Nova Scotia Department of Fisheries & Aquaculture, Inland Fisheries Division, Pictou (Nouvelle-Écosse), leblanje@gov.ns.ca.

Martel, André. 4 décembre 2012. Chercheur scientifique, Sciences de la vie (malacologie), Musée canadien de la nature, Ottawa (Ontario), amartel@mus-nature.ca.

*McAlpine, Donald. 8 novembre 2012. Directeur, Département des sciences naturelles, chef de section et conservateur de recherche – Zoologie, Musée du Nouveau-Brunswick (co-auteur du rapport de situation), Donald.McAlpine@nbm-mnb.ca.

*McCorquodale, David. 8 novembre 2012. Dean of Science and Technology, Cape Breton University, Sydney (Nouvelle-Écosse), dbmcc09@gmail.com.

Power, Terry. 17 novembre 2012. Regional Biologist, Nova Scotia Department of Natural Resources, Sydney (Nouvelle-Écosse), powertd@gov.ns.ca.

Sabine, Mary. 5 septembre 2013. Biologiste, Programme des espèces en péril, Direction du poisson et de la faune, ministère des Ressources naturelles (Nouveau-Brunswick), Mary.Sabine@gnb.ca.

Schueler, Frederick. 4 décembre 2012. Bishops Mills Natural History Centre, Bishops Mills (Ontario), bckcdb@istar.ca.

*Tomie, Jared. 28 août 2013. Environmental Project Manager, Atlantic Coastal Action Program (ACAP) Cape Breton, Sydney (Nouvelle-Écosse), jtomie@acapcb.ns.ca.

*White, Kellie. 4 décembre 2012. Senior Laboratory Instructor, Cape Breton University, Sydney (Nouvelle-Écosse) (co-auteur du rapport de situation), kellie_white@cbu.ca.

*Indique que l'information a été fournie par l'expert contacté.

Sources d'information

COSEPAC. 2004. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la lampsile jaune (*Lampsilis cariosa*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, viii + 39 p. www.sararegistry.gc.ca/status/status_e.cfm.

Davis, S.D. 2007. Freshwater Mussels of Nova Scotia, Curatorial report 98, Nova Scotia Museum, Halifax (Nouvelle-Écosse), iii + 76 p.

Pêches et Océans Canada. 2010. Plan de gestion de la lampsile jaune (*Lampsilis cariosa*) au Canada, Plans de gestion en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, Pêches et Océans Canada, Ottawa, iv + 46 p.

Kneeland, S K., et J.M. Rhymer. 2008. Determination of fish host use by wild populations of rare freshwater mussels using a molecular identification key to identify glochidia, *Journal of North American Benthological Society* 27:15-160.

McAlpine, D.F. 2013. Correspondance par courriel adressée à A. Hebda, 13 mai 2013. Directeur, Département des sciences naturelles, Chef de section et conservateur de recherche – Zoologie, Musée du Nouveau-Brunswick.

Sabine, D.L., S. Makepeace et D.F. McAlpine. 2004. The Yellow Lampmussel (*Lampsilis cariosa*) in New Brunswick: A Population of Significant Conservation Value, *Northeastern Naturalist* 11(4):407-420.

White, K. 2003. Toward Conservation of the Yellow Lampmussel (*Lampsilis cariosa*) in the Sydney River, Cape Breton: Establishment of a Long-term Volunteer Monitoring Program, Identification of the Obligate Fish Host(s) and the Investigation of Life History Traits, Atlantic Coastal Action Plan, Cape Breton (ACAP-Cape Breton), Sydney, rapport inédit, 24 p.

Williams, J.D., M.L. Warren, K.S. Cummins, J.L. Harris et R.J. Neves. 1993. Conservation Status of Freshwater Mussels, *Fisheries* 18(9):6-22.

Auteur du Sommaire du statut de l'espèce

Andrew Hebda
Nova Scotia Museum, Halifax (Nouvelle-Écosse)

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Lampsilis cariosa
Lampsile jaune — Yellow Lampmussel
Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, l'âge moyen des parents dans la population; indiquer si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2008] est utilisée).	Âge moyen : 8 ans; âge maximal : 17 ans
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Oui
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures pendant [cinq ans ou deux générations].	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de changement, de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations]. D'après les menaces ayant un impact élevé (pollution et espèces de poissons envahissantes non-indigènes), le nombre total d'individus matures pourrait connaître un déclin de 50 % en 10 ans, mais le moment de l'invasion est incertain.	Inconnu
Pourcentage [prévu ou présumé] [de changement, de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations]. D'après les menaces ayant un impact élevé (pollution et espèces de poissons envahissantes non-indigènes), le nombre d'individus matures pourrait connaître un déclin d'au moins 50 % en 3 générations, d'après le calculateur des menaces, mais le moment de l'invasion est incertain.	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de changement, de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] commençant dans le passé et se terminant dans le futur. D'après les menaces ayant un impact élevé (pollution et espèces de poissons envahissantes non-indigènes), le nombre d'individus matures pourrait connaître un déclin d'au moins 50 % en 3 générations, d'après le calculateur des menaces, mais le moment de l'invasion est incertain.	Inconnu
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Probablement pas

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	19 462 km²
Indice de zone d'occupation (IZO) [Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté].	976 km²
La population totale est-elle gravement fragmentée?	Peu probable

Nombre de localités* Seulement trois localités (rivière Sydney, lac Pottle et fleuve Saint-Jean) quand on se fonde sur les effets combinés des moules envahissantes zébrées et/ou quaggas sur la lampsile jaune (mais le moment de l'invasion est incertain) et de l'introduction illégale d'espèces prédatrices agressives susceptibles de nuire aux poissons hôtes de l'espèce un peu partout dans le réseau hydrographique, ou au moins dix localités quand on se fonde sur la pollution.	3 ou > 10
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Rivière Sydney : oui (qualité); lac Pottle : probablement pas; fleuve Saint-Jean : non, malgré la dégradation locale de la qualité de l'habitat
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

Nombre d'individus matures dans chaque population

Population	**Nombre d'individus matures**
Rivière Sydney	Inconnu
Lac Pottle	Inconnu
Fleuve Saint-Jean	Inconnu
Total (en supposant que les populations n'ont pas connu de déclin significatif depuis 2002)	Inconnu

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans].	Inconnue

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

Les menaces ayant un impact élevé à moyen comprennent la pollution attribuable aux effluents industriels et militaires, l'agriculture, la production d'énergie (p. ex., nouvel oléoduc présentant un potentiel de fuites), et les espèces envahissantes ou problématiques qui, dans le cas des poissons, sont capables de nager vers l'amont ou vers l'aval à partir de l'endroit où ils sont introduits.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur? Justification de la cote de conservation : l'aire de répartition et l'abondance ont quelque peu diminué. Cote nationale pour les États-Unis : N3N4. Connecticut (SNR), Delaware (SH), District de Columbia (SH), Géorgie (S2), Maine (S2S3), Maryland (SU), Massachusetts (SH), New Hampshire (SX), New Jersey (S2), New York (S3), Caroline du Nord (S1), Pennsylvanie (S3S4), Caroline du Sud (S2), Vermont (SR), Virginie (S2), Virginie-Occidentale (S1). Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : espèce menacée d'extinction. Statut de l'American Fisheries Society : situation moins critique (*threatened*) (Williams *et al.*, 1993)	G3G4
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Non
Les individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Oui
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Peu probable

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate? Si les coordonnées de chacun des sites étaient fournies dans le présent rapport, l'information concernant l'espèce serait alors de nature délicate, mais aucune coordonnée n'est fournie.	Non

Historique du statut

COSEPAC : Espèce désignée « préoccupante » en mai 2004. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2013.

Sources supplémentaires de renseignements :

Plan de gestion de la lampsile jaune (MPO, avril 2010) 2010
Sommaire de l'évaluation de l'espèce (A. Hebda, février 2013)

Statut et justification de la désignation

Statut	**Code alphanumérique**
Espèce préoccupante	Sans objet

Justification de la désignation

Des populations sont encore présentes dans le bassin hydrographique de la rivière Sydney, en Nouvelle-Écosse, et dans celui du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. De plus, un nouveau site a été découvert au lac Pottle, en Nouvelle-Écosse. Bien que les effets cumulatifs des menaces associées aux espèces non indigènes de poisson et à la pollution industrielle soient importantes, il existe de l'incertitude quant au moment et à la possibilité d'invasion de moules zébrées et quant à l'impact des espèces non indigènes de poisson sur les poissons hôtes de la lampsile jaune.

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) Sans objet. Le taux de déclin est inconnu.
Critère B (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) Sans objet. La zone d'occurrence est inférieure à 20 000 km², l'IZO est inférieur à 2 000km², et il existe moins de 10 localités, mais aucun déclin continu n'est prévu en ce qui concerne la zone d'occurrence, l'IZO, et la superficie, l'étendue et la qualité de l'habitat.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) Sans objet. Aucune donnée sur le nombre d'individus matures.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) Sans objet. Aucune donnée sur le nombre d'individus matures, et IZO dépassant les valeurs établies pour ce critère.
Critère E (analyse quantitative) Sans objet. Aucune donnée n'est disponible concernant l'analyse quantitative.

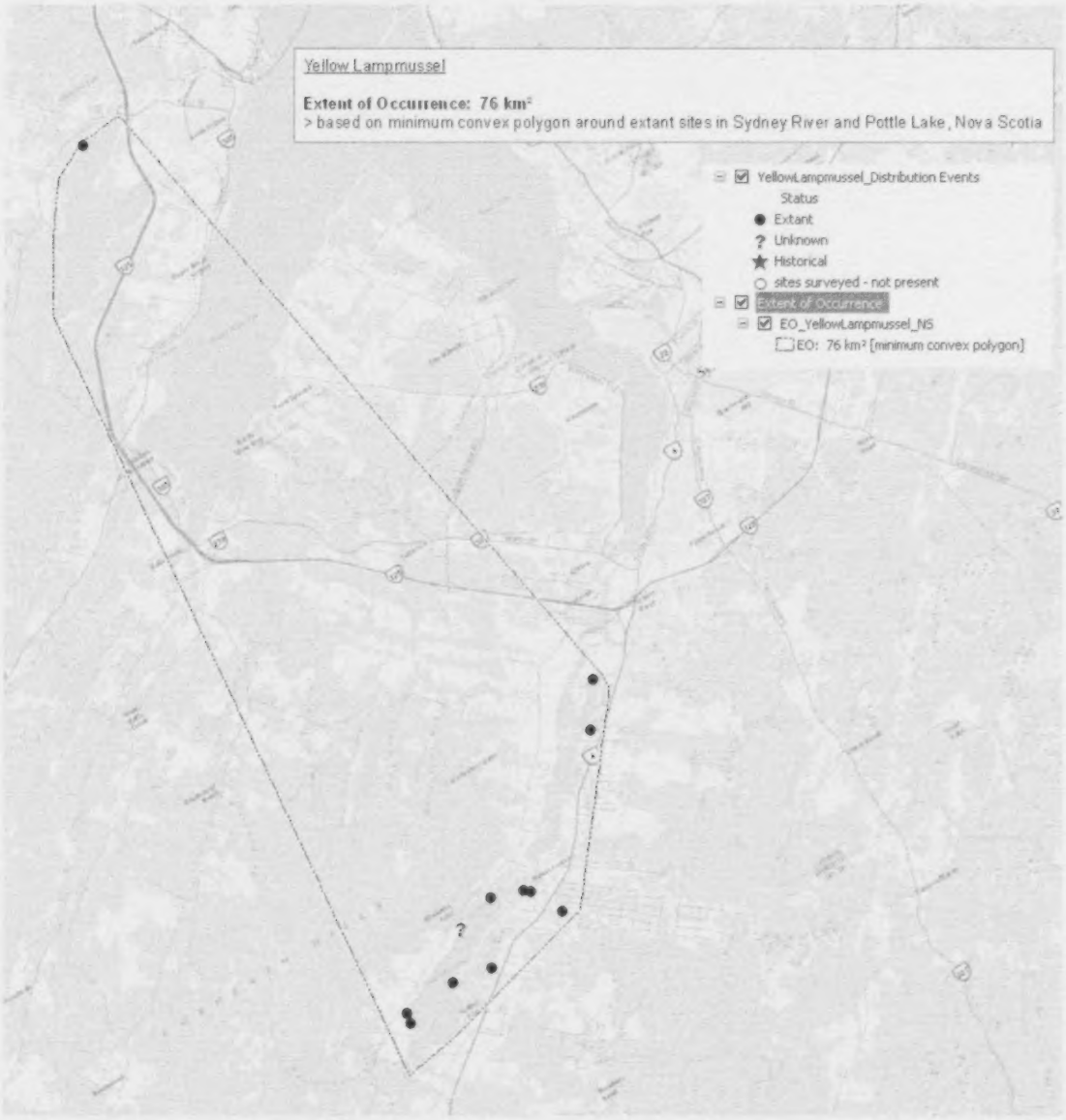

Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

Yellow Lampmussel = Lampsile jaune

Extent of occurrence: 76 km^2 = Zone d'occurrence : 76 km^2

based on minimum convex poygon around extant sites in Sydney River and Pottle Lake, Nova Scotia = selon le plus petit polygone convexe tracé autour des sites existants de la rivière Sydney et du lac Pottle, en Nouvelle-Écosse

Yellow Lampmussel_Distribution Events = Lampsile jaune_Répartition

Status = Statut

Extant = Espèce présente

Unknown = Présence incertaine

Historical = Présence historique

sites surveyed – not present = sites recensés – espèce absente

Extent of occurrence = Zone d'occurrence

EO: 76 km^2 (minimum convex polygon) = Zone d'occurrence : 76 km^2 (plus petit polygone convexe)

Figure 1. Zone d'occurrence historique et actuelle de la lampsile jaune en Nouvelle-Écosse (le lac Pottle correspond au point en haut à gauche). Jenny Wu (Environnement Canada) a fourni la carte géographique et les calculs.

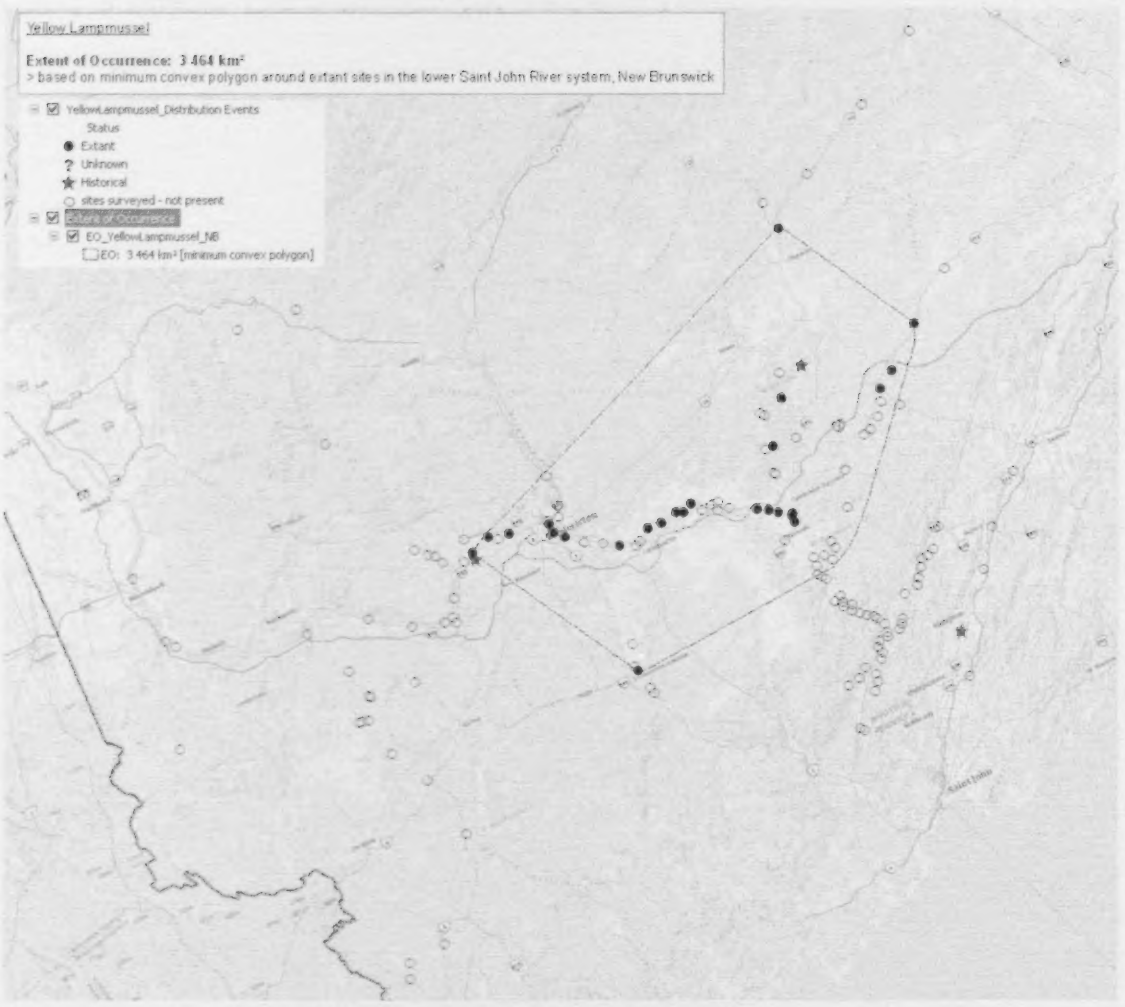

Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

Yellow Lampmussel = Lampsile jaune

Extent of occurrence: 3 464 km^2 = Zone d'occurrence : 3 464 km^2

based on minimum convex poygon around extant sites in the lower Saint Jonh River system, New Brunswick = selon le plus petit polygone convexe tracé autour des sites existants de la portion inférieure du bassin du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick

Yellow Lampmussel_Distribution Events = Lampsile jaune_Répartition

Status = Statut

Extant = Espèce présente

Unknown = Présence incertaine

Historical = Présence historique

sites surveyed – not present = sites recensés – espèce absente

Extent of occurrence = Zone d'occurrence

EO: 3 464 km^2 (minimum convex polygon) = Zone d'occurrence : 3 464 km^2 (plus petit polygone convexe)

Figure 2. Zone d'occurrence historique et actuelle présumée de la lampsile jaune au Nouveau-Brunswick. Jenny Wu (Environnement Canada) a fourni la carte géographique et les calculs.

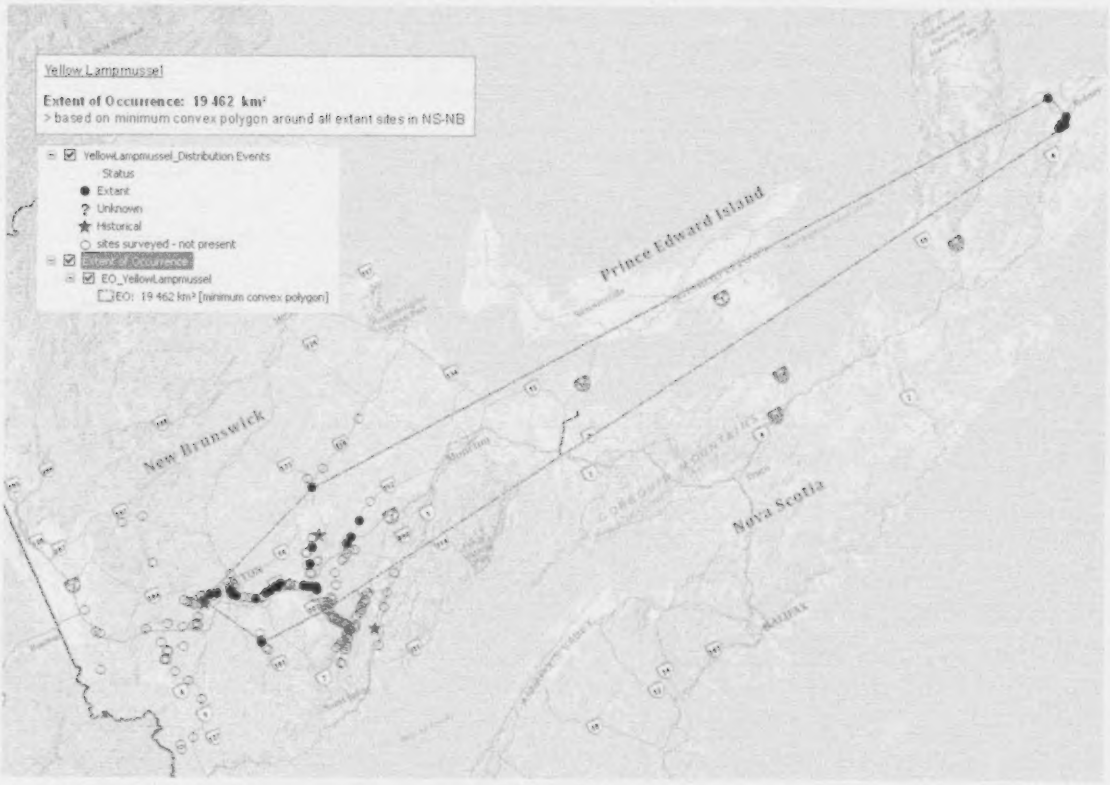

Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

Yellow Lampmussel = Lampsile jaune

Extent of occurrence: 19 462 km^2 = Zone d'occurrence : 19 462 km^2

based on minimum convex poygon around all extant sites in NS-NB = selon le plus petit polygone convexe tracé autour de tous les sites existants en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick

Yellow Lampmussel_Distribution Events = Lampsile jaune_Répartition

Status = Statut

Extant = Espèce présente

Unknown = Présence incertaine

Historical = Présence historique

sites surveyed – not present = sites recensés – espèce absente

Extent of occurrence = Zone d'occurrence

EO: 19 462 km^2 (minimum convex polygon) = Zone d'occurrence : 19 462 km^2 (plus petit polygone convexe)

Figure 3. Zones d'occurrence historiques et actuelles combinées en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Jenny Wu (Environnement Canada) a fourni la carte géographique et les calculs.

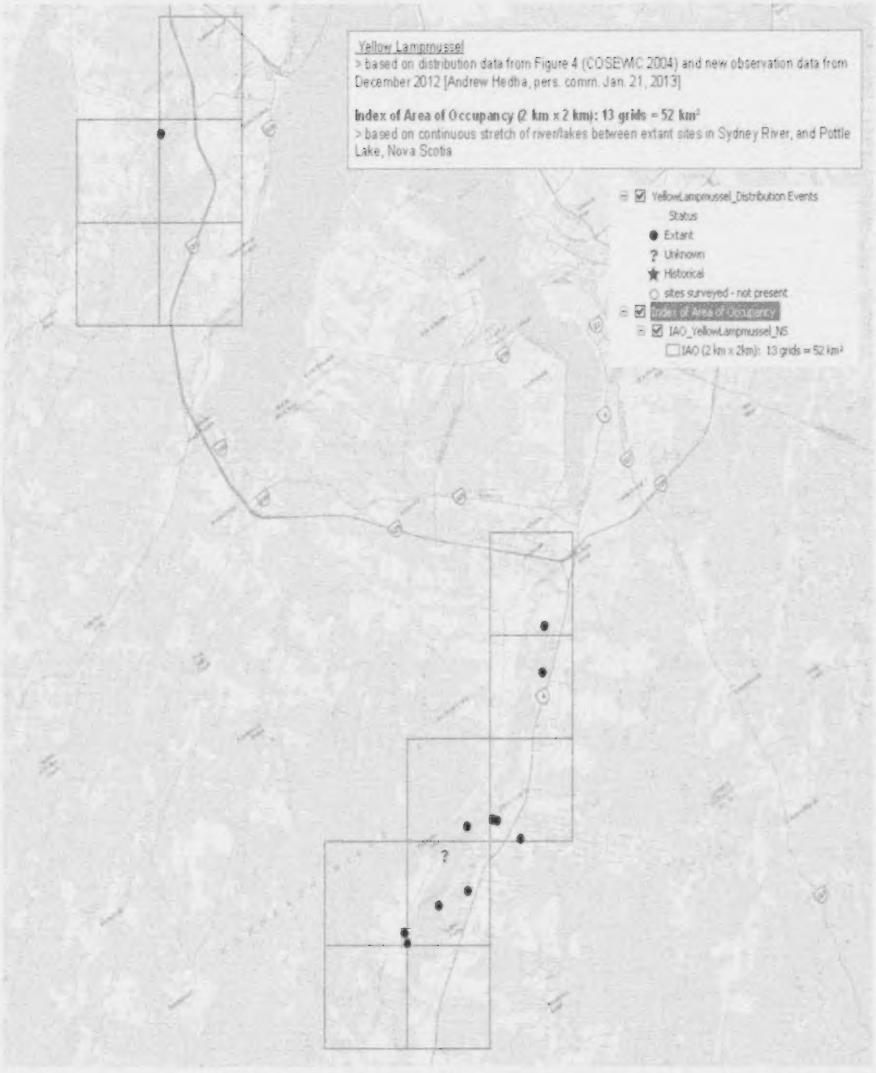

Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

Yellow Lampmussel = Lampsile jaune

based on distribution data from Figure 4 (COSEWIC, 2004) and new observation data from December 2012 [Andrew Hebda, pers. comm. Jan. 21, 2013] = d'après les données sur la répartition de la figure 4 (COSEPAC, 2004) et les nouvelles données d'observation recueillies en décembre 2012 (Andrew Hebda, comm. pers., 21 janvier 2013)

Index of Area of Occupancy (2 km x 2 km): 13 grids = 52 km^2 = Indice de zone d'occupation (2 km x 2 km) : 13 carrés = 52 km^2

Yellow Lampmussel_Distribution Events = Lampsile jaune_Répartition

Status = Statut

based on continuous stretch of river/lakes between extant sites in Sydney River, and Pottle Lake, Nova Scotia = d'après un tronçon fluvial/lacustre continu entre les sites existants de la rivière Sydney et du lac Pottle, en Nouvelle-Écosse

Extant = Espèce présente

Unknown = Présence incertaine

Historical = Présence historique

sites surveyed – not present = sites recensés – espèce absente

Index of Area of Occupancy = Indice de zone d'occupation

IAO (2 km x 2 km): 13 grids = 52 km^2 = IZO (2 km x 2 km) : 13 carrés = 52 km^2

Figure 4. Indice de zone d'occupation de la lampsile jaune en Nouvelle-Écosse (nouvelle population du lac Pottle, découverte en 2002, en haut à gauche); on présume que les autres sites existent toujours depuis 2002. Jenny Wu (Environnement Canada) a fourni la carte géographique et les calculs.

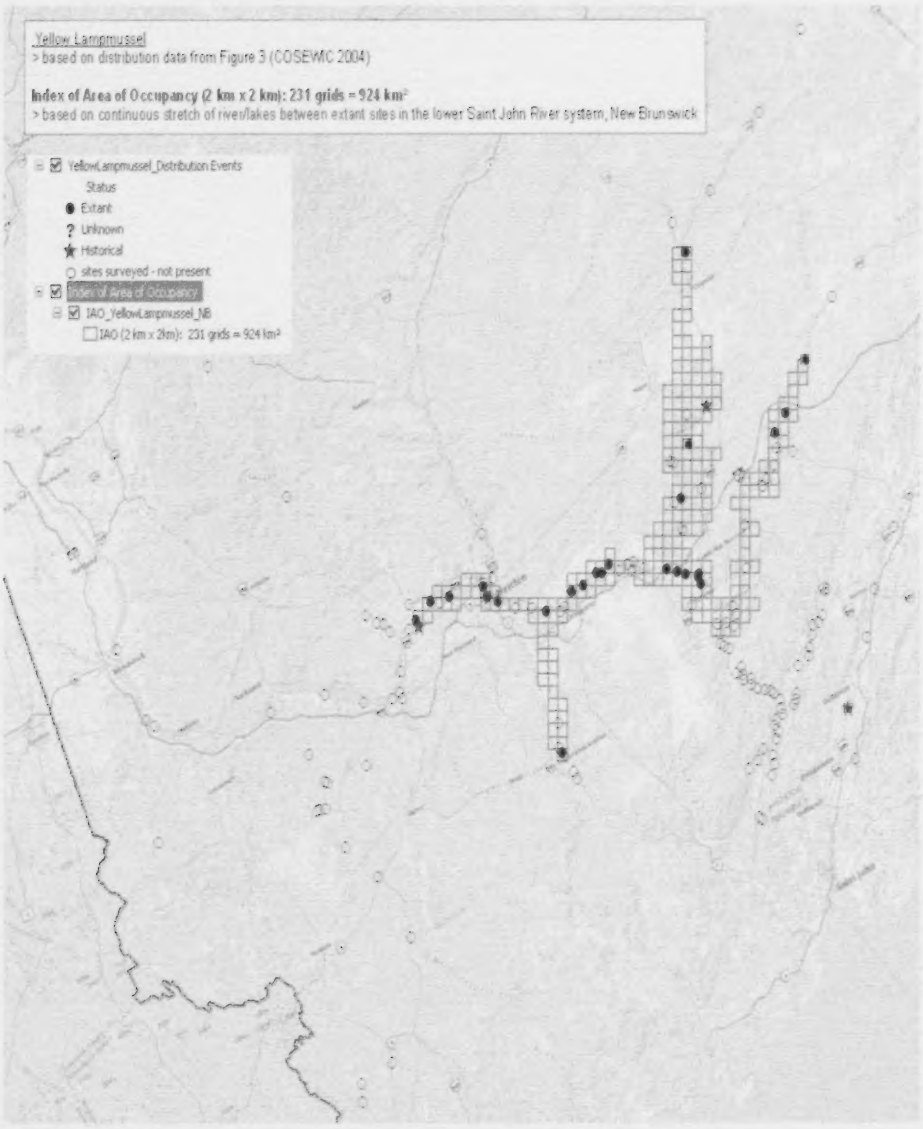

Veuillez voir la traduction française ci-dessous :

Yellow Lampmussel = Lampsile jaune

based on distribution data from Figure 3 (COSEWIC, 2004) = d'après les données sur la répartition de la figure 3 (COSEPAC, 2004)

Index of Area of Occupancy (2 km x 2 km): 231 grids = 924 km^2 = Indice de zone d'occupation (2 km x 2 km) : 231 carrés = 924 km^2

based on continuous stretch of river/lakes between extant sites in the lower Saint John River system, New Brunswick = d'après un tronçon fluvial/lacustre continu entre les sites existants de la portion inférieure du réseau hydrographique du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick

Yellow Lampmussel_Distribution Events = Lampsile jaune_Répartition

Status = Statut

Extant = Espèce présente

Unknown = Présence incertaine

Historical = Présence historique

sites surveyed – not present = sites recensés – espèce absente

Index of Area of Occupancy = Indice de zone d'occupation

IAO (2 km x 2 km): 213 grids = 924 km^2 = IZO (2 km x 2 km) : 231 carrés = 924 km^2

Figure 5. Indice de zone d'occupation présumé de la lampsile jaune au Nouveau-Brunswick (entièrement d'après COSEPAC [2004]). Jenny Wu (Environnement Canada) a fourni la carte géographique et les calculs.

Annexe 1. Tableau d'évaluation des menaces pour la lampsile jaune. D'après des discussions entre les membres du SCS des mollusques présents lors de la réunion qui s'est tenue à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) le 9 septembre 2013, Dave Fraser, du ministère de l'Environnement, à Victoria, en Colombie-Britannique (par téléconférence) et Mary Sabine, du ministère des Ressources naturelles, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick (commentaires écrits).

		Comptes des menaces de niveau 1 selon l'intensité de leur impact	
Impact des menaces		**Maximum de la plage d'intensité**	**Minimum de la plage d'intensité**
A	Très élevé	1	1
B	Élevé	1	0
C	Moyen	0	1
D	Faible	1	1
Impact global des menaces calculé :		Très élevé	Très élevé

Menace		**Impact (calculé)**		**Portée (10 prochaines années)**	**Gravité (10 ans ou 3 générations)**	**Immédiateté**	**Commentaires**
1	Développement résidentiel et commercial						
1.1	Habitations et zones urbaines						Voir Pollution – envasement attribuable au développement résidentiel et urbain
1.2	Zones commerciales et industrielles						Voir Pollution – envasement attribuable aux zones commerciales et industrielles
1.3	Tourisme et espaces récréatifs						Eau peu profonde, donc non applicable; pas de rafting
2	Agriculture et aquaculture		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême (71-100 %)	Élevée (continue)	
2.3	Élevage et élevage à grande échelle		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême (71-100 %)	Élevée (continue)	Piétinement par le bétail dans les cours d'eau
3	Production d'énergie et exploitation minière	D	Faible	Petite (1-10 %)	Extrême (71-100 %)	Modérée à faible	
3.1	Forage pétrolier et gazier		Inconnu	Petite (1-10 %)	Inconnue	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans/3 générations)	Essais sismiques dans l'aire de répartition de la lampsile jaune; activités de fracturation additionnelles possibles; les sites potentiels de petits barrages hydroélectriques ont été cartographiés un peu partout au Nouveau-Brunswick

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
3.3	Énergie renouvelable	D	Faible	Petite (1-10 %)	Extrême (71-100 %)	Modérée à faible	Possibilité de construction de barrages hydroélectriques dans l'habitat de la lampsile jaune
5	Utilisation des ressources biologiques		Négligeable	Généralisée (71-100 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (continue)	
5.4	Pêche et récolte de ressources aquatiques		Négligeable	Généralisée (71-100 %)	Négligeable (< 1 %)	Élevée (continue)	Pêche visant des poissons hôtes (baret)
6	Intrusions et perturbations humaines		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême à élevée (31-100 %)	Élevée (continue)	
6.1	Activités récréatives		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Extrême à élevée (31-100 %)	Élevée (continue)	Circulation de VTT et de bateaux
7	Modifications du système naturel		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Modérée à légère (1-30 %)	Élevée (continue)	
7.2	Barrages, gestion et utilisation de l'eau						Une brèche éventuelle dans le barrage de la rivière Sydney pourrait entraîner des effets importants sur cette population, mais la probabilité qu'un tel événement se produise n'est pas quantifiée
7.3	Autres modifications de l'écosystème		Négligeable	Négligeable (< 1 %)	Modérée à légère (1-30 %)	Élevée (continue)	Enrochements, murs de soutènement jusqu'au bord de l'eau
8	Espèces et gènes envahissants ou problématiques	A	Très élevé	Généralisée (71-100 %)	Extrême (71-100 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans/3 générations)	
8.1	Espèces exotiques/non indigènes envahissantes	A	Très élevé	Généralisée (71-100 %)	Extrême (71-100 %)	Modérée (peut-être à court terme, < 10 ans/3 générations)	Brochet maillé, maskinongé, achigan à petite bouche; impact incertain au cours des 10 prochaines années dans le fleuve Saint-Jean et la rivière Sydney. Le moment de l'invasion par les moules zébrées est incertain; possiblement à court ou à long terme. Le réseau hydrographique de la rivière Sydney est beaucoup plus petit que celui du fleuve Saint-Jean et abrite une faune moins diversifiée; les effets sur les espèces hôtes éventuelles pourraient donc y être importants.
9	Pollution	BC	Élevé à moyen	Généralisée (71-100 %)	Élevée à modérée (11-70 %)	Élevée (continue)	Effets cumulatifs nombreux

Menace		Impact (calculé)		Portée (10 prochaines années)	Gravité (10 ans ou 3 générations)	Immédiateté	Commentaires
9.1	Eaux usées domestiques et urbaines	CD	Moyen à faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée à légère (1-30 %)	Élevée (continue)	La qualité de l'eau s'améliore au Nouveau-Brunswick, mais les plans d'eau sont encore perturbés dans certaines régions; des événements stochastiques sont incertains
9.2	Effluents industriels et militaires	BD	Élevé à faible	Généralisée à restreinte (11-100 %)	Élevée à modérée (11-70 %)	Élevée à modérée	Construction probable d'un projet de pipeline est-ouest au cours des 10 prochaines années, potentiel de fuites d'hydrocarbures; renversement de véhicules; un important projet de mine de tungstène à ciel ouvert a été proposé, et les rejets pourraient pénétrer dans la partie supérieure du bassin versant de la rivière Nashwaak; importants déplacements de sédiments/de la charge de fond attribuables à la base des Forces canadiennes à Georgetown.
9.3	Effluents agricoles et forestiers	CD	Moyen à faible	Généralisée (71-100 %)	Modérée à légère (1-30 %)	Élevée (continue)	Ruissellement provenant des terres agricoles et des pratiques forestières, et rejets ponctuels
11	Changements climatiques et phénomènes météorologiques violents						Préoccupation croissante à long terme ~ 60 ans

Kneeland, Stephen C. 2006. Identification of Fish Hosts for Wild Populations of Rare Freshwater Mussels (*Lampsilis cariosa* and *Leptodea Ochracea*) Using a Molecular DNA Key.

Thèse de maîtrise ès sciences, Department of Environmental Ecology and Environmental Science, University of Maine.

HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS
(2013)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.

Environnement Canada | Environment Canada
Service canadien de la faune | Canadian Wildlife Service
Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.